













Fiche de données de sécurité
MIX PLAST® DILUANT BUMPER PAINT

1 Identification de la substance / préparation et de la société / entreprise

- **Identification de la substance ou de la préparation**
- **Nom du produit** MIX PLAST Diluant Bumper paint
- **Code du produit :** 3616
- **Type de produit et emploi :** Diluant nitro
- **fournisseur:**
- MIX s.a.r.l
- 3, Rue des Tamaris
- 30620 Uchaud
- France
- Tél. 04.66.71.14.47 Fax : 04.66.71.16.43
-
- Centre anti-poisons—Hôpital de Marseille - Tél. 04.91.75.25.25

2 Composition / Information sur les composants

- **Caractéristiques chimiques**
- **Description :**

Substances dangereuses Classification relative	Contenues aux termes de la 2001/59/CE XXVIII	Directive N.67/548/CEE		
CAS : 108-88-3 EINECS : 203-625-9	toluène	 F  Xn R11 20	25% - 50%	N.67/548/CEE 601-021-003
CAS : 67-41-1 EINECS : 200-662-2	Acétone: diméthylcé- tone	 F  Xi R11 R36 R66 R67	20% - 25%	N.67/548/CEE 606-001-00-8
CAS : 79-20-9 EINECS : 201-185-2	Acétate de méthyle	 F  Xi R11 36 R66 R67	12.5%	N.67/548/CEE 607-021-00-X
CAS : 78-83-1 EINECS : 201-148.0	2-méthylpropane-1-ol isobutanol	 Xi R10 R37/38 R41 R67	10% - 12.5%	N.67/548/CEE 603-108-00-1
CAS : 111-76-2 EINECS : 203-905-0	2-butoxyéthanol	 Xn R20/21/22 R36/38	5% - 7%	N.67/548/CEE 603-014-00-0
CAS : 123-86-4 EINECS : 204-658-1	Acétate de n-butyle	 Xi R10 R66 R67	0.5% - 3%	N.67/548/CEE 607-025-00-1
CAS : 67-56-1 EINECS : 200-659-6	Méthanol	 F R11  T R23/24/25 R39/23/24/24	0.5% - 3%	N.67/548/CEE 603-001-00-X



Fiche de données de sécurité
MIX PLAST® DILUANT BUMPER PAINT

3. Identification des dangers



F+



Xn Xi

Le produit s'enflamme facilement en cas de contact avec une source d'ignition, même à des températures inférieures à 21°C.

Le produit est nocif en cas d'exposition aiguë et présente des risques graves pour la santé en cas d'inhalation.

En cas de contact avec les yeux le produit provoque de graves lésions oculaires, comme l'opacification de la cornée ou la lésion de l'iris.

4. Premiers secours

En cas de contact avec la peau : *Enlever immédiatement les vêtements contaminés
Laver immédiatement avec beaucoup d'eau et éventuellement du savon les parties du corps ayant été en contact avec le produit.*

En cas de contact avec les yeux : *Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau courante en gardant les paupières ouvertes, pendant au moins 10 minutes. Protéger ensuite les yeux avec une gaze stérile ou un mouchoir propre sec. CONSULTER UN SPECIALISTE.
N'utiliser aucun type de collyres ou de pommades avant d'avoir effectué une visite médicale ou sans l'avis d'un ophtalmologue.*

En cas d'ingestion : *Ne faire vomir en aucun cas. CONSULTER IMMEDIATEMENT UN MEDECIN et lui montrer la fiche de sécurité.*

Administrer de l'huile de vaseline minérale médicinale; ne pas administrer du lait ou de graisses animales ou végétales en général.

En cas d'inhalation : *Aérer la pièce. Eloigner immédiatement le patient du lieu contaminé et le maintenir au repos dans un lieu bien aéré. APPELER UN MEDECIN.*

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Extincteurs recommandés : *CO2, extincteurs à poudre, mousse, halon.*

Extincteurs interdits : *Ne pas utiliser de l'eau en jets.*

Risques de combustion : *Eviter de respirer les fumées.*

Moyens de protection : *Utiliser des protections pour les voies respiratoires.*

Refroidir avec de l'eau les boîtes exposées au feu.



Fiche de données de sécurité MIX PLAST® DILUANT BUMPER PAINT

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle



Précautions individuelles :



Précautions au plan de l'environnement :



Méthodes de nettoyage :

Porter un masque, des gants et des vêtements de protection.

Contenir les fuites avec de la terre ou du sable.

Éliminer toutes les flammes libres et les sources possibles d'ignition. Ne pas fumer.

Si le produit s'est déversé dans un cours d'eau, dans les égouts ou s'il a contaminé le sol ou la végétation, avertir les autorités compétentes.

Ramasser rapidement le produit en utilisant un masque et des vêtements de protection.

Ramasser le produit pour qu'il soit recyclé, si possible, ou éliminé. L'absorber éventuellement avec un matériel inerte.

7. Manipulation et stockage

Précautions pour la manipulation : Éviter le contact et l'inhalation des vapeurs. Consulter également le paragraphe 8 suivant.

Ne pas manger et ne pas boire pendant le travail.

Ne pas fumer durant le travail.

Conditions de stockage :

Conserver à une distance éloignée de flammes libres, d'étincelles et de sources de chaleur. Éviter l'exposition directe au soleil.

Indication pour les locaux :

Frais et bien aérés.

8. Contrôle de l'exposition/Protection individuelle

Précautions à prendre :

Protection respiratoire :

Aérer correctement les locaux où le produit est stocké et/ou manipulé.

Utiliser une protection respiratoire adéquate.

N'est pas nécessaire dans un endroit bien ventilé. Dans un endroit peu ventilé, employer un appareil respiratoire, comme un masque avec filtre à cartouche.

Protection des mains :

Utiliser des gants de protection.

Protection des yeux :

Lunettes de sécurité.

Protection de la peau :

Porter des vêtements qui protègent entièrement la peau.

Limite(s) d'exposition (ACGIH):

Name

TLV-TWA

TLV-STEL

Toluène

377 mg/m³, 100 ppm

565 mg/m³, 150 ppm

Acétone; diméthylcétone

1780 mg/m³, 750 ppm

2380 mg/m³, 1000 ppm

Acétate de méthyle

606 mg/m³, 200 ppm

757 mg/m³, 250 ppm

2-butoxyéthanol

121 Skin mg/m³ (1987)

Acétate de n-butyle

713 mg/m³ », 150 ppm

950 mg/m³, 200 ppm

Méthanol

262 mg/m³, 200 ppm

328 skin mg/m³ (1976)



Fiche de données de sécurité MIX PLAST® DILUANT BUMPER PAINT

9. Propriétés physiques et chimiques

Aspect et couleur :	liquide incolore transparent
Odeur :	de solvant
pH :	na
Point d'ébullition :	nd
Point d'éclair :	<21°C
Inflammation solides/gaz :	nd
Propriétés explosives :	aucune—les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.
Propriétés comburantes :	aucune
Pression de vapeur :	nd
Densité relative :	0.84 ± 0.01
Coef. De répartition(n-octanol/eau) :	nd
Densité des vapeurs :	nd
Hydrosolubilité :	partiellement soluble
Liposolubilité :	nd

NA = Non applicable - ND = Non disponible

10. Stabilité et réactivité

<u>Conditions à éviter :</u>	Stable dans des conditions normales.
<u>Substances à éviter :</u>	Eviter le contact avec des matières comburantes, d'agents d'oxydation forts : le produit pourrait s'enflammer.
<u>Dangers de décomposition :</u>	Aucun.

11. Informations toxicologiques

Tenir compte de la concentration de chaque substance afin d'en évaluer les effets toxicologiques dérivants de l'exposition au produit. Ci-dessous sont reportées les informations toxicologiques relatives aux principales substances présentes dans le produit.

Toluène	EFFETS CHEZ L'HOMME - EXPOSITION NON PROFESSIONNELLE : Effets dûs à une exposition aiguë : A 200 ppm : diminution légère, mais perceptible, de la coordination et du temps de réaction, fatigue, confusion, pa resthésie de la peau; cette fatigue se prolonge pendant plusieurs heures, accompagnée d'une légère insomnie. A 400 ppm : aggravation des symptômes et confusion mentale.
Acétone; Diméthylcétone	EFFETS CHEZ L'HOMME : L'acétone peut pénétrer dans l'organisme par absorption cutanée, par ingestion mais surtout par inhalation; elle est éliminée par les poumons (40 à 70%), dans l'urine (15 à 30%) et à travers la peau (10%). Des études menées avec C14 ont montré que l'acétone entre comme intermédiaire dans le métabolisme des lipides, et indirectement dans le cycle des glycines. Des tests sur l'homme ont montré qu'il est impossible d'inhaler des concentrations de 22 mg/l (9300 ppm) pendant plus de 5 minutes, à cause de l'irritation de la gorge. On a relevé chez les personnes exposées à une dose de 500 ppm d'acétone une irritation des yeux, de la gorge et du nez. Des concentrations supérieures à 300 ppm provoquent une légère irritation des muqueuses. Des concentrations de 800 ppm (30mn) provoquent des malaises. DL (orale e



Fiche de données de sécurité MIX PLAST® DILUANT BUMPER PAINT

Acétate de Méthyle	<p>EFFETS CHEZ L'HOMME : Inhalation des vapeurs : TClO 15.000 mg/mc. Des concentrations élevées peuvent provoquer des vertiges et des palpitations, des effets toxiques et des narcoses à 500 ppm pendant 60 mn.; à 200 ppm apparaissent proportionnellement à la durée d'exposition au produit, de légers signes de malaises; on relève une irritation persistante après une brève exposition à 10.000 ppm (30 mg/l); la dose irritante minimale est de 4050 ppm (12 mg/l), toujours pour une brève exposition. De hautes concentrations peuvent provoquer une légère ou une grave intoxication par méthanol par ingestion, inhalation ou contact avec la peau.</p>
2-butoxyéthanol	<p>EFFETS CHEZ L'HOMME : Dose orale mortelle probable : 50-500 mg/kg Provoque des maux de tête, somnolence, faiblesse, bégaiements, tremblements, obscurcissement de la vue albuminurie et lésions de la moelle osseuse en cas d'expositions répétées et/ou prolongées.</p>
Acétate de n-butyle	<p>EFFETS CHEZ L'HOMME : Inhalation : une dose de 3300 ppm (16 mg/l) pendant une brève exposition, peut provoquer de graves irritations des yeux et du nez. Inhalation : une dose de 200-300 ppm (1-1.4 mg/l) pendant une brève exposition, provoque une irritation modérée des yeux et du nez. L'inhalation des vapeurs peut irriter l'appareil respiratoire. Les vapeurs peuvent provoquer des maux de tête et des nausées. Le liquide peut irriter les yeux et provoquer des conjonctivites; irriter la peau et entraîner l'apparition de dermatites; en cas d'ingestion, il provoque des phénomènes d'ébriétés, d'hallucination et de sédation. Symptômes de maladie à 500 ppm. Graves effets toxiques à 2000 ppm pendant 60 minutes. TClO : 200 ppm</p>
Méthanol	<p>EFFETS CHEZ L'HOMME : L'intoxication par méthanol par ingestion produit trois types d'effets. Le premier à apparaître est l'effet narcotique, semblable à celui qu'on observe en cas d'intoxication par éthanol. Ensuite apparaît l'acidose métabolique due à l'accumulation de formiate qui est produit plus rapidement qu'il n'est éliminé. Le troisième type d'effet comprend des troubles de la vision et du système nerveux. Chez l'homme, l'exposition (de durée et intensité variable) aux vapeurs de méthanol provoque une irritation de toutes les muqueuses, maux de tête, bourdonnement dans les oreilles, fatigue, insomnie nystagmus, tremblements, vertiges, nausées, coliques, pupilles dilatées, diplopie, cécité, prurit de la peau, eczéma et dermatites.</p>

12. Informations écologiques

Utiliser le produit rationnellement en évitant de le disperser dans la nature.

13. Considérations relatives à l'élimination

Récupérer si possible. Envoyer à des usines de traitements autorisées ou à l'incinération dans des conditions contrôlées. Opérer en respectant les dispositions locales et nationales en vigueur

14. Informations relatives au transport

Routier (ADR):

Maritime (IMO/IMDG):

Aérien (ICAO/IATA):

Numéro ONU :



3 II

3.2 UN 1263

3 UN 1263

1263



Fiche de données de sécurité
MIX PLAST® DILUANT BUMPER PAINT

15. Informations réglementaires

Symboles :		Xn	Nocif
	F	<i>Facilement inflammable</i>	
R Phrases :	R11	<i>Facilement inflammable.</i>	
	R41	<i>Risques de lésions oculaires graves.</i>	
	R66	<i>L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.</i>	
	R20	<i>Nocif par inhalation.</i>	
S Phrases :	S16	<i>Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles. Ne pas fumer.</i>	
	S2	<i>Conserver hors de la portée des enfants.</i>	
	S23	<i>Ne pas respirer les vapeurs/aérosols.</i>	
	S36/37/39	<i>Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux et du visage.</i>	
	S26	<i>En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.</i>	
	S46	<i>En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.</i>	
Notations :	PACK2	<i>L'emballage doit avoir une indication tactile de danger pour les aveugles.</i>	
Contient :		<i>toluène</i>	
Se référer aux normes suivantes lorsqu'elles sont applicables :			
<i>Circulaires ministérielles 46 et 61 (Amines aromatiques).</i>			
<i>Loi 136/83 (biodégradabilité des détergents).</i>			
<i>D.P.R. 175/88 (directive Seveso), annexe II°, III° et IV°.</i>			
<i>D.P.R. 250/89 (étiquetage détergents).</i>			

16. Autres informations

Text of R phrases referred to under heading 2:

R11	<i>Facilement inflammable.</i>
R20	<i>Nocif par inhalation.</i>
R36	<i>Irritant pour les yeux.</i>
R66	<i>L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.</i>
R67	<i>L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.</i>
R10	<i>Inflammable.</i>
R37/38	<i>Irritant pour les voies respiratoires et la peau.</i>
R41	<i>Risque de lésions oculaires graves.</i>
R20/21//22	<i>Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.</i>
R36/38	<i>Irritant pour les yeux et la peau.</i>
R23/24/25	<i>Toxique par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.</i>
R39/23/24/25	<i>Toxique : danger d'effets irréversibles très graves par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.</i>



Fiche de données de sécurité
MIX PLAST® DILUANT BUMPER PAINT

Principales sources bibliographiques :

NIOSH - Registry of toxic effects of chemical substances (1983)

I.N.R.S. - Fiche toxicologique

CESIO - Classification and labelling of anionic, nonionic surfactants (1990)

Les informations contenues se basent sur nos connaissances à la date reportée ci-dessus. Elles se réfèrent uniquement au produit indiqué et ne constitue pas de garantie d'une qualité particulière.

L'utilisateur doit s'assurer de la conformité et du caractère complet de ces informations par rapport à l'utilisation spécifique qu'il doit en faire.

Cette fiche annule et remplace toute édition précédente.